

S.I.V.U. DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU VAL D'HERMONE
(Lullin – Reyvroz – Vailly)

**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 15 mai 2019
à 18h00 Mairie de Reyvroz**

Titulaires :

Présents : STEHLIN Michaël, BRON Michaël, DEGENEVE Alain, LOMBARD Gérald, TRABICHET Yannick
Excusé : CRAYSTON José

Suppléants :

Présents : CHATELAIN Sophie, CORNIER Andrée, COHEN Jean-Yves.

Secrétaire de séance : LOMBARD Gérald.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 mars 2019 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **TRAVAUX EXTENSION DE L'ÉCOLE**

Dans le cadre des levés de réserve concernant le terrassement et les aménagements paysagers, une grande partie des travaux sont à ce jour inachevés. Les zones de parking du personnel et du trottoir longeant la cour de la crèche sont encore en travaux, tout comme le parvis de l'école et le futur jardin pédagogique. La clôture n'est pas terminée. Cette situation est inacceptable car elle crée une gêne importante pour les usagers (élèves, enseignants, personnel et parents). Les pénalités de retard prévues au marché sont donc appliquées à l'entreprise ID Verde depuis le 1^{er} avril 2019.

Une réflexion est engagée avec la Communauté de Communes du Haut-Chablais pour la mise en place de la nouvelle signalétique (panneau directionnel double-sens au croisement de la RD 22 et de la route de l'école maternelle).

L'inauguration du pôle petite enfance du Brevon est prévue le samedi 22 juin à 9h30. L'accueil sera assuré par l'APE du Val d'Hermone et l'apéritif sera offert par le SIVU. La liste des invités a été élaborée en concertation avec la Communauté de Communes du Haut-Chablais.

- **COMMANDES**

Travaux de peinture

En vue de la réfection des boiseries des entrées de l'école maternelle, c'est le devis de l'entreprise Majola peinture qui a été retenu pour un montant de 2 785,21 € TTC.

Auto-laveuse

A la suite de séances de démonstration et après consultation du personnel du SIVU, c'est l'auto-laveuse GB 3045 de l'entreprise Alpes Hygiène de Champanges qui a été retenue pour un montant de 3 936,72 € TTC.

- **EFFECTIFS RENTREE 2019**

A ce jour, 20 enfants intégreront la classe de petite section lors de la rentrée de septembre 2019 (6 de Lullin, 3 de Reyvroz et 11 de Vailly), 28 seront en moyenne section et 30 en grande section.

- **PRET RELAIS**

Dans le cadre des travaux d'extension de l'école maternelle et en attendant le versement de la totalité des subventions obtenues, il est nécessaire de demander un prêt relais d'un montant de 400 000 €. Après consultation de plusieurs organismes financier, la proposition de la Caisse d'épargne a été retenue.

- **GESTION ADMINISTRATIVE DU SIVU**

Monsieur le Président annonce que Maryline Chevallet a fait valoir ses droits à la retraite pour le mois d'août 2020. Une réflexion est engagée afin de préparer son remplacement.

- **DIVERS :**

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu mardi 06 juin à l'école.

Le Président,
Michaël STEHLIN
**SIVU ÉCOLE MATERNELLE
DU VAL D'HERMONE**
18, route de l'Eglise
74430 LE BIOT

Prochaine réunion : Mercredi 10 juillet 2019 à 18h00 à Vailly.